

# Point de rencontre et de conseil de Bienne pour personnes sans-papiers et requérants d'asile exclus de l'aide sociale

## Rapport d'activité 2013



### En quelques chiffres

Au cours de l'année 2013 le point rencontre était ouvert durant 49 mercredis après-midis. Entre 25 et 35 personnes en provenance de la ville et la région de Bienne ainsi que du Jura ont participé à ces rencontres dans les locaux de l'Aide aux passants des églises / Service social de l'armée du salut à la rue du Contrôle 22 à Bienne. A chaque fois, deux des 12 bénévoles ont préparé un goûter copieux (pizza, fruits), ont assuré l'accueil et l'hospitalité. Pour l'année 2013 la statistique fait état de 1'673 (2012 : 1'300)

visites d'adultes et 149 (2012 : 120) visites d'enfants. Le service de consultation pour sans-papiers de Berne a quant à lui fourni 450 entretiens individuels au cours de ces après-midis.

Afin que les requérant d'asile déboutés vivant dans le centre Eschenhof à Gampelen puissent profiter de cette offre, les frais pour les billets de transport leur sont remboursés deux fois par mois. Au cours de l'année dernière, 174 personnes ont obtenu ce soutien.

## La situation biennoise

Un bref portrait (incomplet) de Bienne en quelques chiffres \* : taux d'aide sociale de 12.5%, si on ajoute à ce chiffre les personnes qui gagent juste « trop » et celles qui ne déposent pas de demandes par crainte de perdre leur permis de séjour, on peut facilement affirmer que 20% de la population de Bienne vit dans la précarité. 36% de la population biennoise n'a pas de formation post-obligatoire, le taux de chômage oscille entre 4 et 5% toujours et se situe toujours au-dessus de la moyenne suisse. Le taux de population étrangère est de 28% et est composé de plus de 126 nationalités. Bienne compte 2,7% de réfugiés reconnus et personnes admises à titre provisoire. La ville est connue pour son bilinguisme, mais dans le quotidien on y communique dans plus de 60 langues différentes.

Le budget 2014 proposé en automne 2013 a été rejeté en votation populaire. Les coupes massives en particulier dans le domaine social (les cuisines populaires auraient dû fermer leurs portes) n'ont pas convaincu les votants. Des campagnes de solidarité ont lieu afin que le nouveau budget révisé qui sera soumis en votation à fin mars 2014 prévoient un minimum de prestations en faveur de la population la plus pauvre. Cet épisode ainsi que la décision prise par le Grand conseil du canton de Berne en septembre 2013 de réduire l'aide sociale de 10% illustrent bien le durcissement politique actuellement en cours dont la population la plus démunie fait les frais.

Les sans-papiers ne font pas l'objet de statistiques et n'ont pas le droit à l'aide sociale. Une petite partie d'entre eux reçoit l'aide d'urgence de l'état dont le montant est si restreint qu'il s'agit d'avantage d'un instrument de dissuasion que d'un réel soutien. Dans ce contexte de durcissement généralisé, les sans-papiers sont parmi les plus faibles de la société. Grâce au soutien des églises, de personnes solidaires, de nombreuses donatrices et donateurs, il existe un lieu destiné spécifiquement à cette population, un lieu d'humanité et de solidarité qui dispense des informations, conseille, accompagne...

*Charlotte Krebs*

\* chiffres tirés de l'Etude Ecoplan du 5.12.2013 ainsi que des données statistiques de la ville de Bienne du 1.5.2013.

## Modifications dans l'offre de conseils

En 2013 l'association du centre de consultation bernois pour sans-papiers (VBBS) s'est trouvée devant deux grands défis. D'une part, la Croix-Rouge Suisse a mis fin au projet « aide individuelle-exclusion de l'aide sociale » et le soutien financier conséquent octroyé aux centres de consultation n'a donc plus été versé, ceci nous a obligé à trouver de nouvelles sources de financement. Si l'année 2013 a pu être assurée, l'avenir est encore incertain. D'autre part, la surcharge de travail de la conseillère de l'association, Marianne Kilchenmann, a exigé une réorganisation du fonctionnement. Le comité a ainsi décidé de réduire l'offre en consultations et d'impliquer des bénévoles dans les activités de conseil.

Pour le Point de rencontre et de conseil de Bienne cela signifie que depuis le mois de juin 2013 l'offre de consultations se sont réduites à deux après-midis par mois et n'ont plus lieu tous les mercredis. Une fois par mois, c'est une collaboratrice bénévole, Kordula Bertholet, qui se charge d'assurer les consultations. Elle est soutenue par Marianne Kilchenmann dans cette tâche, un coaching systématique lui est assuré. Après une période d'adaptation et grâce à la flexibilité de toutes les personnes impliquées ce nouveau mode de fonctionnement s'est avéré satisfaisant. Durant cette période de transition, c'est surtout l'équipe de l'Aide aux passants des églises qui a dû absorber les frustrations et donner moult explications.

*Anne-Marie Saxer-Steinlin*

## « Vous êtes ma famille » Ma première année en tant que conseillère bénévole aux sans-papiers

« Tu es ma maman, vous êtes ma famille » c'est ainsi que ce jeune Nigérien de 20 ans exprime sa reconnaissance et sa confiance envers Marianne Kilchenmann. Au Point de rencontre et de conseil pour sans-papiers, il a trouvé un lieu où il est compris et bien-venu.

Une bonne part de curiosité m'a motivée il y a déjà quelques années à m'engager en tant que bénévole au Point de rencontre. Mon rôle était alors de préparer le goûter et d'accueillir une fois par mois les « sans-papiers ». C'étaient de beaux moments que d'être en cuisine avec l'équipe chaleureuse et compétente de l'Armée du salut et d'assurer un bon accueil aux visiteurs. Je me suis sentie bien intégrée dans l'équipe et à l'occasion de petites pauses-café entre collaboratrices les échanges sont vite devenus personnels.

Pendant des années j'ai enseigné à des enfants en provenances de nombreux pays et entretenus les contacts avec leurs parents. J'ai toujours trouvé très captivant de connaître et comprendre mieux leur réalité de vie. Comme notre monde et notre société sont devenus multiples et divers ! Pour le découvrir il n'est pas nécessaire d'entreprendre de lointains voyages, il suffit de sauter la barrière et d'aller à la rencontre des ces étrangers qui vivent juste à côté de chez nous. Au cours de ma première année d'engagement au Point de rencontre et de conseil j'ai fait la connaissance de personnes issues de tous les continents. Leur point commun est l'incertitude liée à leur destin et les soucis permanents que cette situation entraîne. Nous ne pouvons pas apporter beaucoup d'aide, mais le peu que nous pouvons offrir se révèle être d'une grande importance pour les concernés : une hospitalité qui va de soi, la possibilité de pouvoir sortir de leur centre, de pouvoir discuter avec des amis et surtout pouvoir parler librement de leurs craintes et leurs désirs et parfois aussi se faire conseiller.

Après avoir aidé pendant plusieurs années à l'accueil j'ai voulu en savoir plus sur ces personnes donc certaines fréquentent le Point de rencontre et de conseil depuis plusieurs années. C'est ainsi que j'ai pu participer aux entretiens de conseil en tant qu'observatrice dans le but de pouvoir, en tant que bénévole, mener des consultations simples toute seule ou me rendre utile dans ce domaine d'une quelconque autre façon.

Les connaissances approfondies de Marianne Kilchenmann m'ont beaucoup impressionnée ainsi que sa manière empathique de mener les entretiens. Depuis des années elle dispense des conseils à Berne et à Bienne. Les

premiers après-midis de consultations ont été déconcertants et j'ai dû m'atteler à engranger de nombreuses informations, m'approprier tout un jargon (police des étrangers - FREPO, service des migrations-MIDI, Schengen, Dublin, Pays-Tiers) et pouvoir me repérer dans tous ces accords, lois et ordonnances... J'ai surtout appris au cours de ces premières observations combien l'art de l'écoute est important, créer un climat de confiance et éviter cette méfiance dont les sans-papiers font si souvent l'objet. Donner sa confiance leur permet à leur tour de pouvoir se confier. Il s'agit donc en premier lieu non pas de proposer des solutions qui par ailleurs sont souvent très difficiles à trouver, mais bien plus de pouvoir créer un climat de confiance, permettre au consultant de parler sans crainte : « ici, c'est un lieu où tu peux tout dire sans craindre que cela va se retourner contre toi ». Les nombreuses personnes qui voient en Marianne Kilchenmann une mère attentive m'ont beaucoup touchées. Dans ce monde étranger, si souvent ennemi, elle représente une grande consolation. Ce fut pour moi un apprentissage passionnant et je suis très reconnaissante à Marianne Kilchenmann pour la patience avec laquelle elle a répondu, une à une, aux mille questions au sein du groupe de coaching.

Hormis l'allemand, les entretiens se déroulent également en français et en anglais. Surtout en anglais j'ai parfois de la peine à suivre la conversation, ceci d'autant plus que pour les interlocuteurs il s'agit souvent aussi d'une langue étrangère. Ce fut donc une grande chance de pouvoir mener les entretiens à deux et ainsi pouvoir se relayer dans les défis linguistiques qui sont requis pour cette activité.

Actuellement nous conseillons souvent entre 12 et 14 personnes par après-midi. Parfois, nous pouvons octroyer un petit soutien financier ou aider à la compréhension d'une lettre officielle. Mais il n'est pas rare de devoir s'attaquer à des problèmes plus sérieux : condamnation et emprisonnement en raison de séjour illégal, les amendes si élevées et si difficiles à payer, maladie et détresse psychique en raison des expériences traumatisantes. Parfois c'est l'accompagnement au procès qui est au premier plan car la personne concernée a

trop peur de s'y rendre seule, ou encore un accompagnement dans un service en lien avec la famille ou concernant la protection des enfants. Quels documents faut-il réunir pour pouvoir se marier ? Et puis toujours et encore toutes les questions au sujet de la légalisation du séjour.

Ce qui m'émeut le plus toutefois, c'est la grande chaleur avec laquelle toutes ces personnes viennent à ces rencontres du mercredi après-midi. Leur reconnaissance, même pour des choses parfois très petites, est touchante et leur joie immense lorsque soudain une lueur d'espoir se dessine après des années d'attente et de procédures.

*Kordula Bertholet*

### **La collaboration profite à tous**

L'Aide aux passants des églises/Service social de l'armée du salut est un service à bas seuil pour toute personne en situation de détresse. De ce fait, nous étions déjà confrontés aux problèmes des sans-papiers avant l'instauration du Point de rencontre et de conseil. La problématique des sans-papiers requiert cependant des connaissances spécifiques qui nous faisaient souvent défaut dans le cadre des consultations. Grâce à cette nouvelle offre et aux savoirs du service de consultation bernois pour les sans-papiers les conseils ont pu être professionnalisés. En contrepartie, le Point de rencontre profite de l'infrastructure du service de l'Aide aux passants des églises. Les sans-papiers peuvent ainsi bénéficier de la remise gratuite de produits alimentaires, d'habits et de chaussures. De plus, nous sommes sur place pendant toute la semaine. Les deux institutions peuvent ainsi profiter des prestations de l'autre et des synergies peuvent être établies à bon escient.

*Monika Gerber*

### **Echanges avec Police Berne**

Une délégation du groupe d'accompagnement du Point de rencontre et de conseil s'est réunie trois fois au cours de l'année 2013 avec des représentants de Police Berne. Le but de ces rencontres étaient de faire connaître le travail et les expériences

du Point de rencontre ainsi que d'informer et sensibiliser à la problématique des sans-papiers.

Aux côtés de Jean Scheiben, chef de la Police à Bienne, Blaise Ducommun, responsable du contrôle de personnes a participé deux fois à ces rencontres. Pour Jean Scheiben, ces échanges réciproques sont très importants. Comme il partira à la retraite en 2014, il nous présentera son successeur et nous espérons qu'il sera également ouvert au dialogue.

Marianne Kilchenmann, en tant que conseillère du service de consultation bernois aux sans-papiers a pu exposer ses sujets de préoccupation et témoigner de ses expériences. En réponse elle a non seulement reçu de la compréhension pour son travail mais aussi le numéro direct de Monsieur Scheiben afin de pouvoir, en cas d'urgence concernant des situations individuelles, prendre contact directement avec la police en évitant les lourdeurs administratives.

Ces échanges se sont révélés positifs et se poursuivront en 2014.

*Pascal Lerch*

### **Finances et remerciements**

Les coûts du Point de rencontre et de conseil à Bienne se sont élevés à quelques CHF 80'000.- Les deux organisations porteuses (Aide aux passants des églises et Centre de consultation bernois aux sans-papiers) ont à nouveau apporté beaucoup de prestations propres sous forme de conseil, aide matérielle d'urgence complémentaire, remise d'habits usagés et de produits alimentaires.

Le groupe d'accompagnement adresse ses vifs remerciements à

- la paroisse catholique romaine de Bienne (également pour les soutiens individuels)
- la paroisse générale réformée de Bienne
- toutes les paroisses de la région biennoise qui ont fait des dons ou organisé des collectes
- les églises nationales ainsi que la communauté juive du canton de

Berne qui permettent par leur contribution l'existence du réseau de soutien aux requérants d'asile déboutés et donc également au Point de rencontre et de conseil de Bienne

- la fondation Fontes
- toutes les donatrices et donateurs

Un très grand MERCI va également à toutes les collaboratrices et collaborateurs bénévoles et des institutions impliquées qui permettent à ce projet d'exister, grâce à leur engagement empreint d'humanité.

### **Perspectives**

Au début de l'année 2014, la pratique de l'aide d'urgence a été modifiée dans le canton de Berne. Les bénéficiaires de l'aide d'urgence reçoivent dorénavant de l'argent pour la nourriture et les besoins quotidiens. De notre point de vue c'est en soi une bonne chose. Mais il est difficile d'imaginer comment une personne peut s'en sortir avec CHF 8.- par jour (pour les familles ce montant est encore réduit).

L'Aide aux passants des églises / Service social de l'armée du salut doit chercher des nouveaux locaux car la maison sise à la rue du Contrôle 22 est dans un état de délabrement qui oblige la paroisse réformée à devoir l'abandonner. Nous espérons qu'une nouvelle solution pourra être trouvée permettant aussi à Point de rencontre et de conseil de pouvoir déménager aussi.

Le Point de rencontre et de conseil est toujours dépendant des soutiens financiers réguliers et nous rappelons ici les coordonnées pour vos virements :  
CCP 30-453544-7, Stiftung Heilsarmee, Aide aux passants des Eglises Bienne, 3008 Berne, Mention : Point de rencontre pour sans-papiers Bienne. Un grand merci d'avance !

*Anne-Marie Saxer-Steinlin*

### **Groupe d'accompagnement à fin 2013**

- Kordula Bertholet, conseillère bénévole
- Monika Gerber, Aide aux passants des églises/Service social de l'armée du salut, Bienne
- Marianne Kilchenmann, Centre de consultations aux sans-papiers, Berne (VBBS)
- Charlotte Krebs, Service social de l'Eglise catholique de Bienne et environs
- Liliane Lanève-Gujer, Arbeitskreis für Zeitfragen, Bienne
- Pascal Lerch, service social de l'église réformée de Bienne « beratung im farel »
- Anne-Marie Saxer-Steinlin, Service Migration des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, membre du comité VBBS

Annexe : comptes 2013 et budget 2014

**Zvieri-Treffpunkt mit Beratung für abgewiesene Asylsuchende und Sans-Papiers, Biel**

	Budget 2013		Rechnung 2013		Budget 2014	
	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag
<b>Infrastruktur</b>						
Untermiete, Nebenkosten, Benutzung Infrastruktur	960.00		960.00		960.00	
Material, diverses	500.00				200.00	
<b>Freiwilligen</b>						
Spesen, Weiterbildung	1'500.00		301.00		1'200.00	
Anerkennung, Geschenke	300.00		227.50		300.00	
<b>Dienstleistungen</b>						
Verpflegung	2'500.00		2'338.75		2'500.00	
Reisekosten	19'000.00		20'954.90		22'000.00	
Beratung (EL VBBS)	30'500.00		24'000.00		21'000.00	
Ergänzende materielle Nothilfe (EL VBBS)	18'000.00		18'000.00		18'000.00	
Ergänzende mat. Nothilfe (Sleep In, Gassenküche etc.)	1'500.00		1'784.80		2'000.00	
Occasionkleider, Spielzeuge (EL Passantenhilfe)	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00
<b>Projekt- und Freiwilligen-Begleitung</b>						
Lohnanteil	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
<b>Beiträge</b>						
Ref. Gesamtkirchgemeinde Biel		5'000.00		5'000.00		5'000.00
Röm.-kath. Kirche Biel		5'000.00		6'000.00		10'000.00
div. Spenden / Kollekten		3'000.00		3'828.25		5'000.00
KKF-Beitrag (Unterstützungsnetz für abgewiesene AS)		3'000.00		3'000.00		9'586.00
Beiträge durch Gesuche		10'000.00		3'000.00		5'000.00
Beiträge durch Gesuche für Beratung, Nothilfe VBBS		48'500.00		42'000.00		39'000.00
Zins Depotkonto				290.10		
<b>Total</b>	<b>82'760.00</b>	<b>76'500.00</b>	<b>76'566.95</b>	<b>65'118.35</b>	<b>76'160.00</b>	<b>75'586.00</b>
<b>Überschuss/Verlust</b>		<b>-6'260.00</b>		<b>-11'448.60</b>		<b>-574.00</b>

**Stiftung Heilsarmee Schweiz, Depotkonto  
DJ 204288, Sans-Papiers "Zvieri-Treff"**

<b>Jahresanfangskapital</b>		<b>26733.8</b>		<b>26733.75</b>		<b>15285.15</b>
Überschuss/Verlust	-6'260		-11'448.60		-574	
<b>Jahresendkapital</b>		<b>20'473.75</b>		<b>15'285.15</b>		<b>14'711.15</b>

**Legende:**

EL: Eigenleistungen, als Aufwand und Ertrag verbucht  
 VBBS: Verein Berner Beratungsstelle für Sans-Papiers  
 Passantenhilfe: Kirchliche Passantenhilfe/Sozialberatung Heilsarmee  
 KKF: Kirchliche Kontaktstelle für Flüchtlingsfragen